

3E TRIMESTRE 2023 : ILLUSTRATION DE NOTRE ACTIONNARIAT ACTIF

01/12/2023

En tant qu'investisseurs de long terme, nous dialoguons régulièrement avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour les encourager à améliorer leurs pratiques en matière de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Découvrez comment notre actionnariat actif s'est illustré au troisième trimestre 2023.

18%

Dialogues (engagements)

99%

Taux de participation aux
assemblées générales

51%

Le pourcentage
d'assemblées générales
auxquelles Carmignac a voté
au moins une fois contre la
direction*

Carmignac s'engage à aligner sa stratégie de dialogue sur cinq types d'engagements : l'engagement lié aux notations ESG ; l'engagement thématique ; l'engagement d'impact ; l'engagement relatif à des comportements controversés ; et enfin l'engagement relatif à des décisions de vote par procuration.

Au cours du troisième trimestre 2023, nous avons initié **18** dialogues avec des entreprises dans lesquelles nous investissons, et couvert deux types d'engagements.

Au troisième trimestre 2023, Carmignac a voté au moins une fois contre la direction des entreprises investies à **51%** des assemblées générales votées.

Découvrez comment nous nous sommes spécifiquement engagés auprès de deux entreprises investies lors de ce troisième trimestre 2023 :

COCA-COLA IÇEÇEK (CCI)

Secteur : Produits de consommation

Région : Moyen-Orient

Carmignac détient par le biais de portefeuilles gérés¹ une obligation assortie de contraintes ESG (*Sustainability-Linked Bond ou SLB*) émise par CCI.

Objectif d'engagement

CCI est une entreprise spécialisée dans la production, la distribution et la vente de boissons gazeuses et non gazeuses de la marque The Coca-Cola Company. Elle opère dans les pays suivants : la Turquie, le Pakistan, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan, le Kirghizstan, le Turkménistan, la Jordanie, l'Irak, la Syrie, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan.

En tant qu'investisseurs dans la première SLB émise par CCI, nous avons suivi de près les progrès de l'émetteur dans la réalisation de son objectif de performance en matière de développement durable (Sustainability Performance Target ou SPT). Nous avons également remarqué que la note MSCI de l'émetteur était relativement faible, contrastant avec la note plus élevée de C (sur une échelle de A à E) attribuée par le système propriétaire de notation START de Carmignac². Cet écart de notation a suscité des échanges avec l'émetteur.

Méthode d'engagement

Nous avons pris l'initiative d'organiser une réunion téléphonique avec les représentants des relations investisseurs et le responsable du développement durable de l'émetteur.

Synthèse de l'engagement

L'objectif de cet échange était d'évaluer l'approche de l'émetteur en matière d'intégration des considérations de durabilité dans sa stratégie, ainsi que de déterminer les liens entre les objectifs de durabilité et le financement. Les engagements en matière de développement durable de CCI et de The Coca-Cola Company, son deuxième actionnaire le plus important, sont très similaires, mais diffèrent cependant en fonction de leurs modèles d'entreprise respectifs et des considérations locales et culturelles.

Nous avons discuté avec l'émetteur des progrès réalisés par rapport à l'objectif de la SLB, qui consiste à réduire la consommation d'eau à 1,47 litre d'eau prélevée par litre de produit fabriqué d'ici au 31 décembre 2027, par rapport à un niveau de référence de 1,69 l/l en 2020, ainsi que des mesures concrètes mises en œuvre pour atteindre cet objectif. Nous avons notamment noté que l'émetteur collabore avec les autorités publiques et surtout avec des organisations non gouvernementales (ONG) pour atteindre cet objectif. En cas d'échec, le coupon est majoré de 50 points de base.

Nous avons salué l'engagement de l'émetteur à rendre compte chaque année des progrès accomplis par rapport à l'objectif fixé, qui sont vérifiés par un tiers indépendant.

Concernant les questions sociales, nous avons identifié des points d'amélioration. Nous avons discuté avec l'émetteur de la nécessité de rendre compte des progrès accomplis par rapport à son engagement global de respecter à 100% sa politique en matière de droits de l'homme. Nous avons également constaté une augmentation du nombre et de la gravité des incidents avec arrêt de travail en 2022, mais cela s'explique par un changement d'approche dans la communication de ces données, impliquant une plus grande précision. Enfin, l'émetteur a également expliqué les défis auxquels l'entreprise est confrontée en termes d'objectifs de diversité, compte tenu de la nature de ses activités commerciales et des pays où elle opère.

Résultats et prochaines étapes

Cette discussion nous a permis de suivre les progrès de l'émetteur dans la réalisation de ses objectifs. Les informations récoltées auprès de l'émetteur ont également été prises en compte dans notre évaluation de la performance ESG de l'émetteur et ont permis de valider la note C attribuée par START.

L'ORÉAL

Secteur : Produits de consommation

Région : Europe

Carmignac détient des actions de la société dans plusieurs de ses portefeuilles³.

Objectif d'engagement

Dans le cadre de notre stratégie ESG et conformément à notre politique d'engagement, nous suivons la stratégie environnementale et sociale de cet émetteur, qui représente une participation importante dans nos portefeuilles.

Nous veillons à ce qu'il continue de s'approvisionner de manière responsable, à éliminer progressivement les produits chimiques indésirables et à intégrer des normes environnementales dans ses produits.

Méthode d'engagement

Nous avons rencontré en personne la directrice du leadership environnemental et d'autres représentants de l'entreprise.

Synthèse de l'engagement

Lors de cette réunion, nous avons pu faire part à l'émetteur de nos observations sur sa stratégie en matière de développement durable. Nous reconnaissons les progrès réalisés jusqu'à présent par l'émetteur, qui s'est notamment fixé des objectifs ambitieux sur la base d'indicateurs de performance environnementale et sociale.

Nous soulignons ci-dessous les points clés de la discussion :

- salaire de subsistance dans la chaîne d'approvisionnement ;
- sécurité du produit ;
- objectifs en matière de biodiversité ;
- utilisation de produits biosourcés ;
- emballage durable.

Résultats et prochaines étapes

À la suite de cette discussion, nous avons pu suivre les progrès de l'émetteur dans la réalisation de ses objectifs de durabilité.

Nous avons été encouragés par le fait que, contrairement à certains de ses pairs, l'émetteur a fixé des objectifs non seulement pour ses propres activités, mais également pour sa chaîne d'approvisionnement. En outre, l'émetteur a réalisé des progrès significatifs par le biais d'une utilisation accrue de produits biosourcés et de l'introduction de produits rechargeables.

Nous avons toutefois noté que le travail sur les engagements relatifs au salaire de subsistance au sein de la chaîne d'approvisionnement sociale ne fait que commencer et nous continuerons donc à suivre toute évolution dans ce domaine.

Cet engagement a également contribué à notre évaluation de la performance ESG de l'émetteur et a permis de valider la note A attribuée par START² (sur une échelle de A à E).

¹Au 30 septembre 2023 : Carmignac Credit 2025, Carmignac Credit 2027, Carmignac Portfolio Credit.

²Le système ESG exclusif START combine et agrège les indicateurs ESG des principaux fournisseurs de données du marché. Compte tenu d'un manque de standardisation et d'un reporting insuffisant de certains indicateurs ESG par les sociétés cotées, il n'est pas possible de prendre en considération tous les indicateurs pertinents START fournit un système centralisé au travers duquel Carmignac livre ses analyses et éclairages sur chaque entreprise examinée, même si les données externes agrégées sont incomplètes. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web.

³Au 30 septembre 2023 : Carmignac Absolute Return Europe, Carmignac Alts ICAV-European Long Short, Carmignac Global Active, Carmignac Investissement, Carmignac Investissement Latitude, Carmignac Patrimoine, Carmignac Portfolio Evolution, Carmignac Portfolio Family Governed, Carmignac Portfolio Flexible Allocation 2024, Carmignac Portfolio GrandChildren, Carmignac Portfolio Grande Europe, Carmignac Portfolio Human Experience, Carmignac Portfolio Investissement, Carmignac Portfolio, Patrimoine, Carmignac Portfolio Patrimoine Europe, Carmignac Profil Réactif 100, Carmignac Profil Réactif 50, Carmignac Profil Réactif 75, FP Carmignac European Leaders, FP Carmignac Global Equity Compounders, FP Carmignac Patrimoine.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Communication Publicitaire. Ce document est destiné à des clients professionnels.

Communication publiée par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). «Carmignac» est une marque déposée. «Investing in your Interest» est un slogan associé à la marque Carmignac.

Le présent document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la Société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document n'est pas destiné à fournir, et ne devrait pas être utilisé pour des conseils comptables, juridiques ou fiscaux. Il vous est fourni uniquement à titre d'information et ne peut être utilisé comme base pour évaluer les avantages d'un investissement dans des titres ou participations décrits dans ce document ni à aucune autre fin. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Elles se rapportent à la situation à la date de rédaction et proviennent de sources internes et externes considérées comme fiables par Carmignac, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page.

CARMIGNAC GESTION 24, place Vendôme - F - 75001 Paris Tél : (+33) 01 42 86 53 35 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13,500,000 € - RCS Paris B 349 501 676 CARMIGNAC GESTION Luxembourg City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg Tel : (+352) 46 70 60 1 - Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549